

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 17 MARS 2021 – 9H30

Compte-rendu

En raison des mesures sanitaires imposées par la crise de la Covid19, le CA s'est tenu via une plateforme en ligne. L'ordre du jour n'étant pas épuisé le 17 mars à 13h, la réunion de CA s'est poursuivie le 24 mars à 11h30.

Étaient présent.e.s

Mesdames

- Christine BEUCHEMIN-FLOT
- Eva BRUCATO
- Frédérique DUPERRET
- Élise MIGNOT
- Caroline TRONQUOY

Messieurs

- Martin BIDOU
- Jérémie BRETA
- Paul-Marie CLARET
- Sylvain CLOCHARD
- Stéphane LIBS
- Pascal ROBIN
- Boris THOMAS

Y assistaient

- Béatrice BOURSIER
- Agathe BOISMORAND

Étaient excusées :

- Maïla DOUKOURÉ, pouvoir à Christine BEUCHEMIN-FLOT
- Olivia REGIANNI pouvoir à Christine BEUCHEMIN-FLOT

14 administrateurs sur 14 présent.e.s ou représenté.e.s.

1. Validation du compte-rendu du CA du 27/01/21

Le compte-rendu du CA du 27 janvier 2021 est validé à l'unanimité par les administrateurs présent.e.s ou représenté.e.s.

2. Représentants aux commissions de branche FNCF

A la suite de l'appel à candidatures pour le renouvellement des membres des commissions de branche, le SCARE a reçu 2 candidatures à la branche Grande Exploitation, 4 candidatures à la moyenne et 6 à la petite.

Après discussion, les candidats retenus sont :

- Grande exploitation : Louis Merle, Multiciné / Olivia Reggiani, Cinéparadis Chartres et Fontainebleau
- Moyenne Exploitation : Martin Bidou Haut et Court Cinéma / Eric Jolivalt, Maison Dulac cinéma / Aline Rolland, Cinémas Caméo
- Petite exploitation : Sonia Brun Ciné Carné Saint-Michel/Orge, Christian Flayol Maison pour tous, Montauroux, Boris Thomas Ciné Saint-Leu, Amiens.

3. Association de l'Action Culturelle Cinématographique

Jeudi 4 février, le Scare a assisté à la première réunion en visio-conférence de la Fédération de l'Action Culturelle Cinématographique, composée de 40 structures fondatrices : associations régionales de salles, Passeurs d'images, Carrefour des festivals, Agence du Court-Métrage ...

L'objet de cette Fédération est de rendre plus visible l'action culturelle menée par tous les acteurs de l'action culturelle - festivals, associations régionales de salles ...- très importante sur le territoire et majeure pour accompagner tous les publics vers le cinéma. Il existe un besoin de quantifier toutes ces actions afin de les rendre visibles auprès des pouvoirs publics. L'association a pour objectif de mobiliser un réseau d'acteurs et souhaite s'ouvrir à de nouvelles structures, pour jouer un rôle auprès des institutions et de l'État.

Le Scare est solidaire de la démarche de la FACC, et souhaite rester informé des actions mises en place par la fédération.

En raison de son statut de syndicat de salles de cinéma, le SCARE souhaite s'associer à la démarche, en ne pouvant être adhérent, mais en demandant un statut de « Membre associé » ou de « Membre invité » et participer aux réunions de la FACC. Caroline Tronquoy du Cinéma le Truffaut à Chilly-Mazarin se propose de suivre le dossier et les actions de la FACC. A l'issue d'un vote, cette proposition recueille 13 voix pour et 1 abstention.

4. AG 2021

Dans l'hypothèse de la tenue du Festival de Cannes en juillet, les administrateurs votent à l'unanimité en faveur de l'organisation de l'Assemblée Générale du SCARE à Cannes.

L'AFCAE prépare les journées AFCAE du dimanche 4 au mardi 6 juillet.

5. Situation sanitaire, perspectives, point sur les aides et nouveau plan de relance

* point aides

- 40 millions d'euros du « fonds de compensation des pertes d'exploitation » de 50 millions d'euros ont déjà été versés. Lors du couvre-feu du mois d'octobre, 10 millions supplémentaires ont été ajoutés au « fonds de compensation des pertes d'exploitation » mais non encore versés. Il reste donc 20 millions d'euros à verser à ce titre.
- Une aide de 15 millions d'euros à destination des salles de cinéma sera votée prochainement au CA du CNC. Cette aide correspond à la fermeture des cinémas lors du 2^e confinement. L'ensemble des salles de cinéma y aura accès, sur le même modèle de répartition que le premier fond de compensation des pertes d'exploitation.
- Le Parlement a voté l'annulation du paiement de la TSA par les cinémas, d'un montant de 37 millions d'euros dont le remboursement est en cours. (Pour des raisons de trésorerie et pour assurer un remboursement des salles le plus rapide possible, le CNC a utilisé les sommes restantes du fonds de compensation (20 millions d'euros) en attendant de recevoir la somme correspondante de l'Etat.)
- En ce qui concerne la période de fermeture des cinémas depuis janvier, le CNC et le Ministère de la Culture sont actuellement en discussion avec le Ministère de l'Economie et des Finances pour obtenir **des aides sectorielles supplémentaires.**

L'annulation de la dette Cinenum est soulevée : certaines salles ne peuvent pas retirer la dette de leur comptabilité sans notification officielle du CNC. Le SCARE posera la question au service de l'exploitation.

*** Plan de réouverture des salles de cinéma :**

Le Ministère de la Culture a fait part le 11 mars d'un plan en 3 étapes pour la réouverture des lieux culturels.

Ce plan concerne sans différenciation, les établissements culturels, les restaurants, bars, salles de sport et centres commerciaux.

1^{ère} étape : réouverture avec jauge à 35%

2^{ème} étape, 3-4 semaines après : jauge à 65%

3^{ème} étape, 3-4 semaines après : jauge à 100%

Le contexte, (couvre-feu ou non ?) et la date de démarrage n'ont pas été précisés.

Roselyne Bachelot s'est engagée à ce que la 1^{ère} étape se produise avant la fin du premier semestre, c'est-à-dire avant fin juin 2021, et a indiqué que les étapes seraient irréversibles, une fois le plan de réouverture débuté. Ces étapes seraient accompagnées d'aide financière pour compenser les jauges et/ou les situations de couvre-feu.

Une commission de réflexion aura lieu jeudi 18 mars à la FNCF lors de laquelle la proposition de réouverture du Ministère de la Culture sera discutée. Les co-président.e.s du Scare y participeront et transmettront la position du CA.

Les administrateur.rice.s s'interrogent sur la possibilité de négociation ou non de ce plan de réouverture.

Ils déplorent le manque de différenciation entre les salles de cinéma et les autres secteurs fermés, tels que les centres commerciaux et les bars et restaurants. Le protocole sanitaire strict des cinémas et leur sûreté, qui devrait leur assurer une réouverture antérieure à d'autres lieux, n'est pas reconnue.

Les administrateurs souhaitent de plus une première étape de réouverture avec des jauges à 50%, au lieu de 35%, puis une deuxième étape à 70%. Ils et elles réaffirment également qu'un délai raisonnable est nécessaire pour préparer la réouverture des salles.

L'ensemble du CA se montre favorable à l'idée d'une négociation de la proposition faite par le Ministère, en souhaitant mettre en avant les deux points précédents, et d'en faire part à la FNCF.

6. Perspectives ré-ouverture

- RV SDI

Le SDI a formé un groupe de travail pour étudier des propositions d'encadrement des sorties de films et organise des rencontres avec l'ensemble des syndicats et des représentants de l'exploitation et de distributeurs. Une réunion a eu lieu le 2 mars avec le SCARE, représenté par Christine Beauchemin-Flot, Stéphane Libs et Béatrice Boursier.

Le SDI souhaite l'établissement d'une régulation lors de la réouverture des salles, compte tenu du nombre de films à sortir par l'ensemble des distributeurs et des risques d'embouteillage par l'établissement d'un calendrier des sorties et d'une charte de bonnes pratiques.

Le SDI propose également un mois blanc : reprendre les films qui étaient à l'affiche dont la carrière a été stoppée et dater en priorité durant ce mois, les films qui avaient déjà annoncé une date de sortie entre le 15 décembre 2020 et fin janvier 2021.

Il souhaite en outre que les exploitants s'engagent à proposer la même proportion de séances de films d'auteurs et de films plus fragiles qu'auparavant.

Le SCARE soutient ces propositions, avec une interrogation sur la faisabilité d'un mois blanc tel que décrit (certains films se sont positionnés à la rentrée et il est nécessaire de proposer des films forts pour relancer le marché) et ajoute le souhait d'une limitation du nombre de copies par zone de chalandise.

Le SCARE conseille au groupe de travail de rencontrer également la FNCF et la FNEF, non favorables à toute régulation, mais sans lesquelles aucune concertation ne pourra aboutir.

- RV Médiatrice

Christine Beauchemin-Flot, Stéphane Libs et Béatrice Boursier ont rencontré Laurence Franceschini, Médiatrice du cinéma. Elle souhaite notamment pouvoir mettre en place un calendrier des sorties, au moment de la réouverture, pour éviter un trop grand encombrement. Elle a sollicité l'avis de l'Autorité de la concurrence à ce sujet.

Le SCARE a également exprimé le souhait de limiter le nombre de copies par zone de chalandise et de séances demandées par un distributeur. Le nombre de séances exigées pourrait être exagéré en particulier si l'ouverture a lieu dans des conditions restreintes.

7. Actions du SCARE 2021

Un point est fait sur les formations proposées par le Scare, qui constitueront la principale source de revenus du syndicat en 2021, compte tenu de l'absence de cotisations sur une partie de l'année.

*Formations maintenance cabine de premier niveau SCARE / CST

Cette formation a été mise au point en partenariat avec la CST.

2 sessions de formation proposées :

1/ 1 demi-journée théorique de 9h30 à 13h en visioconférence

La session théorique est consacrée à la présentation générale des différents types de maintenance (premier niveau, second niveau etc.), avec notamment la présentation générale de la Recommandation Technique 045.

Cette session est animée par Pierre Edouard Baratange de la CST, qui s'occupe de toutes les vérifications techniques dans les salles.

2/ 1 journée avec cas pratique de 9h30 à 12h30, puis de 14h à 17h en présentiel

La session pratique est consacrée à un atelier pratique sur un équipement permettant de réaliser effectivement des opérations de maintenance de premier niveau, sur un projecteur de la CST à Paris.

Elle est animée par Jean-Baptiste Hennion, de Zavi, une société de maintenance de projecteurs hors salle de cinéma. ZAVI n'est donc pas une société concurrente de celles des installateurs des stagiaires.

Cette formation permet des conseils différents que ceux des formations proposées par les installateurs (éléments clés à regarder dans son contrat, comment négocier avec son installateur...)

Il est signalé l'établissement d'une formation longue de maintenance cabine de premier, deuxième et troisième niveau pilotée par la FNCF. Elle a établi un cahier des charges et lancé un appel d'offre en 2020. Deux organismes y ont répondu, dont l'INA. L'appel d'offre pourra être renouvelé dans deux ans.

*Qualiopi

Une réforme encadrant les organismes de formation a été mise en place afin de mieux les encadrer. Il sera nécessaire, à partir du 1^{er} janvier 2022, d'obtenir une certification Qualiopi pour que les formations soient prises en charge par les OPCO.

Le Scare doit obtenir cette certification, délivrée après audit payant d'un cabinet agréé. Pour mieux préparer son audit, il est recommandé de se faire accompagner par un conseil spécialisé.

* Formations marketing digital CINA

Le Scare a commencé à démarcher les associations régionales pour leur proposer la mise en place d'une formation marketing digital n°2 dans les différentes régions.

Le Scare organise, en partenariat avec CINA, en Nouvelle-Aquitaine, une première session sur deux journées :

- une première journée en visio-conférence sera proposée les 29 et 30 mars,
- une seconde journée en présentiel sera proposée dès que les conditions sanitaires le permettront.

Le coût de ces formations peut être pris en charge par les OPCO.
1050€ pour 16h de formation.

CINA a obtenu de la région un fonds pour accompagner la transformation numérique des salles, et la région a signé une convention avec l'AFDAS pour financer 50% du coût des formations en incluant l'exploitation.

Près d'une dizaine d'exploitants se sont inscrits à la formation, ce qui est peu. On constate un relâchement de la motivation. Également une méconnaissance des fonds disponibles sur les comptes de formation professionnelle de chacun.

* Groupe de travail data

Un atelier/formation sur la data est organisé mercredi 31 mars, en visio-conférence, en partenariat avec les CIP, pour les salles d'Ile de France, avec le soutien de la DRAC Ile de France.

Un premier atelier de réflexion sur la thématique avait rassemblé plus d'une trentaine de salles franciliennes en octobre 2018 et a permis de fournir des informations sur différentes techniques de collecte et d'exploitation des données et de déterminer les besoins spécifiques des salles.

Ce deuxième atelier-formation proposera des outils concrets à disposition des cinémas :

- L'agence Klox présentera l'outil de publicité programmatique, développé depuis plus d'un an en collaboration avec le SCARE, afin de mutualiser les données des salles pour mieux cibler les campagnes des distributeurs, au profit des spectateurs ;
- La société Opendatasoft proposera des solutions d'utilisation de données disponibles et croisées, inspirées des pratiques d'autres établissements culturels et spécifiquement adaptées aux salles de cinéma ;

Une quarantaine d'exploitants est inscrite.

8. Budget prévisionnel du Scare

Le budget prévisionnel 2021 du Scare est présenté aux administrateur.rice.s.

9. Questions diverses

Un groupe de travail a été constitué au sein du Scare pour porter une proposition d'action collective en attendant la réouverture des salles de cinéma. (Christine Beauchemin-Flot, Stéphane Libs, Elise Mignot, Caroline Tronquoy.)

A l'issue de la première réunion, il est proposé de lancer une opération : les salles pourront inviter leurs spectateurs pour un rendez-vous filmé dans lequel ils imaginent leur prochaine séance de cinéma, afin d'aborder la réouverture à travers la voix des spectateurs.

Ces films seront diffusés sur les réseaux des salles et des organisations de salles.

L'opération serait organisée la semaine du 12 au 25 avril, avec un objectif d'une trentaine de salles impliquées.